

Les services d'appui à la recherche

Dans un contexte d'augmentation de données issues de l'activité de recherche ainsi que de traçabilité de ces données, les chercheurs et enseignants chercheurs ont besoin d'outils et d'aide pour gérer celles-ci. Beaucoup d'établissements d'enseignements supérieurs ont mis en place des cellules d'appui à la recherche et les services communs de documentation en sont souvent partie prenante, voire créent des services d'appui à la recherche.

La création de tels services s'inscrit dans la **dynamique de la Science ouverte soutenue par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace**¹. Le premier Plan pour la Science ouverte de 2018, confirmé par le deuxième Plan de 2021, pose les jalons d'un programme national avec des objectifs à atteindre².

La Loi sur la République numérique du 7 octobre 2016³, dans son article 30, dispose que les **travaux financés par des fonds publics soient rendus accessibles gratuitement et sans embargo**.

1. Les services d'appui à la recherche dans les SCD, pourquoi ?

La question était déjà posée lors de la journée d'étude Médiat Rhône-Alpes « Open access, open data » du 31 mars 2016 :

« Face à l'open access et l'open data, les acteurs des bibliothèques doivent réfléchir aux rôles qu'ils veulent jouer sur le terrain des publications scientifiques et des données. Comme un centre de ressources, la bibliothèque pourrait être l'établissement de référence des données ou bien l'institution en charge de leur dépôt légal ; l'analogie avec le dépôt légal des thèses est ici évidente. Enfin, que penser d'une bibliothèque fournisseur de services ? C'est-à-dire proposer des formations à la culture informationnelle, aider les chercheurs à déposer leur production sur des plateformes open access ou participer en tant qu'expert aux projets de recherche. »⁴

1 Plus d'info sur le site Couperin de la science ouverte en France : <https://scienceouverte.couperin.org/> (consulté le 17/07/2026).

2 Voir ici la fiche Biblio 1-7 « La Science ouverte ».

3 Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033202746> (consulté le 17/07/2026).

4 Solène CHARUEL, « « Open access, open data en bibliothèque » : journée d'étude Médiat Rhône-Alpes – 31 mars 2016 – Université-Lyon-1 », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2016, n° 8 : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/open-access-open-data-en-bibliotheque_66444 (consulté le 17/07/2026).

Les Services Communs de Documentation (SCD) sont déjà des partenaires de la recherche à travers la gestion des thèses, du PEB, des ressources électroniques.

En effet, les bibliothèques universitaires (BU), confrontées à l'augmentation continue du coût des abonnements aux revues proposées à leurs usagers, s'étaient déjà engagées dans ce processus qui favorise la publication en accès libre.

La légitimité de leur intervention tient également de leur expertise en matière de gestion de l'information et des outils d'accès aux ressources documentaires dont elles disposent.

2. Les services d'appui à la recherche, comment ? La question de la (ré)organisation des SCD

Les enquêtes menées par la commission Recherche et documentation de l'ABDU⁵ en 2018 puis 2021 identifient trois modèles d'organisation :

- ✓ Centralisation d'un maximum de fonctions liées au public des chercheurs au sein d'un service ou département dédié. Ce modèle a l'avantage d'offrir une vision globale, une gestion d'outils centralisés et la mise en place d'expérimentations. L'inconvénient étant l'isolement de ce service par rapport des autres personnels de la BU et des BU physiques.
- ✓ Mise en place d'une mission dédiée à la coordination des services proposés et à l'animation d'un réseau de référents. Ce modèle favorise les liens entre activités et équipe de chercheurs, mais pose des difficultés pour prioriser les activités des agents et développer une vision stratégique globale.
- ✓ Intégration de la fonction « services à la recherche » dans un service ou un département à vocation plus large (informatique documentaire, services aux usagers...). Ce modèle crée une relation structurante avec certaines fonctions, au détriment du lien avec d'autres activités.

Un constat général cependant : « À mesure que les services à la recherche prennent de l'importance dans l'activité de la bibliothèque, l'intégration de la mission au sein d'une autre entité en vient parfois à poser des problèmes de convergence des objectifs et d'animation d'équipe. »⁶

5 ADBU. Enquête 2021 sur l'organisation des services à la recherche. Disponible sur : https://adbu.fr/wp-content/uploads/2022/06/2021_Diaporama_Enq-org-services-recherche.pdf (consulté le 17/07/2026).

6 Marie-Madeleine Géroude « Qui, comment, combien ? : les services à la recherche au défi de l'organisation », in Dossier... Les bibliothèques au service des chercheurs, Arabesque(s), n°95, octobre-décembre 2019, pp. 4-5. Disponible sur : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1611&file=1> (consulté le 17/07/2026).

3. Les services d'appui à la recherche, qui ? La question des compétences et des métiers

Cette question a notamment été posée lors de la journée ADBU « Services aux chercheurs : comment s'organiser, comment se former »⁷ du 5 novembre 2019⁸, organisée par les commissions Métiers et Recherche.

Ainsi, Jean-Baptiste Monnat rapporte⁹ que « [...] la nature des compétences visées pour les services aux chercheurs n'est pas nécessairement technique. Dans la redéfinition du positionnement des bibliothécaires vis-à-vis des chercheurs, les compétences relationnelles et autres « softs skills » deviennent cruciales : trouver la bonne distance, parler la « langue » des chercheurs, connaître tous les interlocuteurs utiles, être sûr du cadre dans lequel la bibliothèque intervient et être en capacité d'insuffler une dynamique dans ces réseaux formels ou informels. »

Les personnels des BU impliqués dans les services d'appui aux chercheurs seraient alors plus particulièrement, outre les pilotes :

- ✓ « Les agents de catégorie B ont vocation à devenir, dans les bibliothèques, des acteurs « pivots » des services aux chercheurs, à condition de pouvoir « redéployer et développer » leurs compétences. L'IGB indique mener une étude sur le sujet. La question de leur formation est notamment évoquée.
- ✓ Les profils des personnels ITRF, aux compétences souvent recherchées dans les services aux chercheurs, ne doivent surtout pas les isoler au sein des bibliothèques. »

La question corollaire est celle de la formation du personnel de bibliothèques / de l'acculturation de personnels extérieurs.

Les opérateurs de formation sont essentiellement les URFIST, CRFCB et ENSSIB. Les agents sont parfois formés également (ou complètement) en interne.

4. Les services d'appui à la recherche, quid ?

La question de l'organisation des services à apporter peut d'abord se poser en termes de *BackOffice* (disséminer les activités et compétences utiles à la recherche dans les structures des BU chargées du traitement et de la valorisation des données) ou alors de

7 Jean-Baptiste MONAT, « Sur le chantier des services aux chercheurs : journée ADBU – 5 novembre 2019 », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 17 juillet 2020. En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/sur-le-chantier-des-services-aux-chercheurs_69569 (consulté le 17/07/2026).

8 Retours sur la journée : <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-la-journee-dechanges-quot-services-a-la-recherche-comment-sorganiser-comment-se-formerquot> (consulté le 17/07/2026).

9 Jean-Baptiste MONAT, « Sur le chantier des services aux chercheurs : journée ADBU – 5 novembre 2019 ». Op. cit.

FrontOffice (centralisation des demandes de chercheurs, tri, orientation suivant le métier ou le secteur disciplinaire).

On retrouve finalement souvent du « back » et du « front » dans un service d'appui aux chercheurs.

Les professionnels de l'IST aident dans la gestion des documents par un travail d'indexation et un enrichissement des données en produisant des métadonnées. Ils peuvent également intervenir au moment de la diffusion des données (conformité à la politique de l'éditeur, de l'entrepôt...). Enfin, ils peuvent être amenés à traiter les données afin de les rendre lisibles et accessibles dans le temps, afin qu'elles soient réutilisables.

Le GIS (groupement d'intérêt scientifique) [Collex-Persée](#) créé en 2018, fonctionnant en appel à projets, a été l'occasion de développer des initiatives en matière de services aux chercheurs¹⁰ : production et diffusion de métadonnées et de référentiels spécialisés, numérisation de corpus, fouilles de textes et de données...



11

Tout ce travail nécessite également l'intervention d'autres professionnels que ceux de l'IST : informaticiens, juristes, mais aussi chargés de projets, ingénieurs, médiateurs...

5. La question de la collaboration avec les chercheurs, avec les partenaires

¹⁰ Catherine Desos-warnier « CollEx-Persée et le développement de nouveaux services dédiés aux chercheurs », in Dossier... Les bibliothèques au service des chercheurs, Arabesque(s), n°95, octobre-décembre 2019, pp.6-7. Disponible sur : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1611&file=1> (consulté le 17/07/2026).

¹¹ Issu de l'enquête qualitative menée par la Commission Recherche et Documentation de l'ADBU, L'organisation des services à la recherche, 2021. Disponible sur : https://adbu.fr/wp-content/uploads/2022/06/2021_Diaporama_Ena-org-services-recherche.pdf (consulté le 17/07/2026).

5.1 Constats :

- ✓ Il est indispensable d'aller dans les laboratoires, d'échanger avec les chercheurs sur leurs besoins, de définir un projet autour duquel structurer le service.
- ✓ Il est important d'être soutenu par sa tutelle (soutien politique).
- ✓ Il est nécessaire de prévoir du personnel en charge de ces nouvelles fonctions, de les former à la culture du chercheur.

5.2 Comment et avec qui construire des collaborations ? Quelle démarche / quelle méthode

Lorsque le SCD souhaite mettre en place un tel service, il peut réfléchir à une collaboration avec les services déjà existants à l'université tels que les services des affaires juridiques, informatique, communication, ressources humaines, recherche ; mais aussi les écoles doctorales et les laboratoires, les presses universitaires, les plateformes institutionnelles de données (HAL par exemple) ...

Il est important de penser également aux réseaux nationaux et travailler avec eux : l'ADBU, le CoSo (Comité pour la science ouverte), Couperin, les organismes de formation (ENSSIB, URFIST, CRFCB) ...

Enfin, il est indispensable de travailler sur les compétences nécessaires pour mettre en place des services aux chercheurs et distinguer les compétences internes au SCD et les compétences existant au sein d'autres fonctions de l'université.

Exemples de SCD/universités dotés d'un service d'appui aux chercheurs (pages consultées le 17/07/2026) :

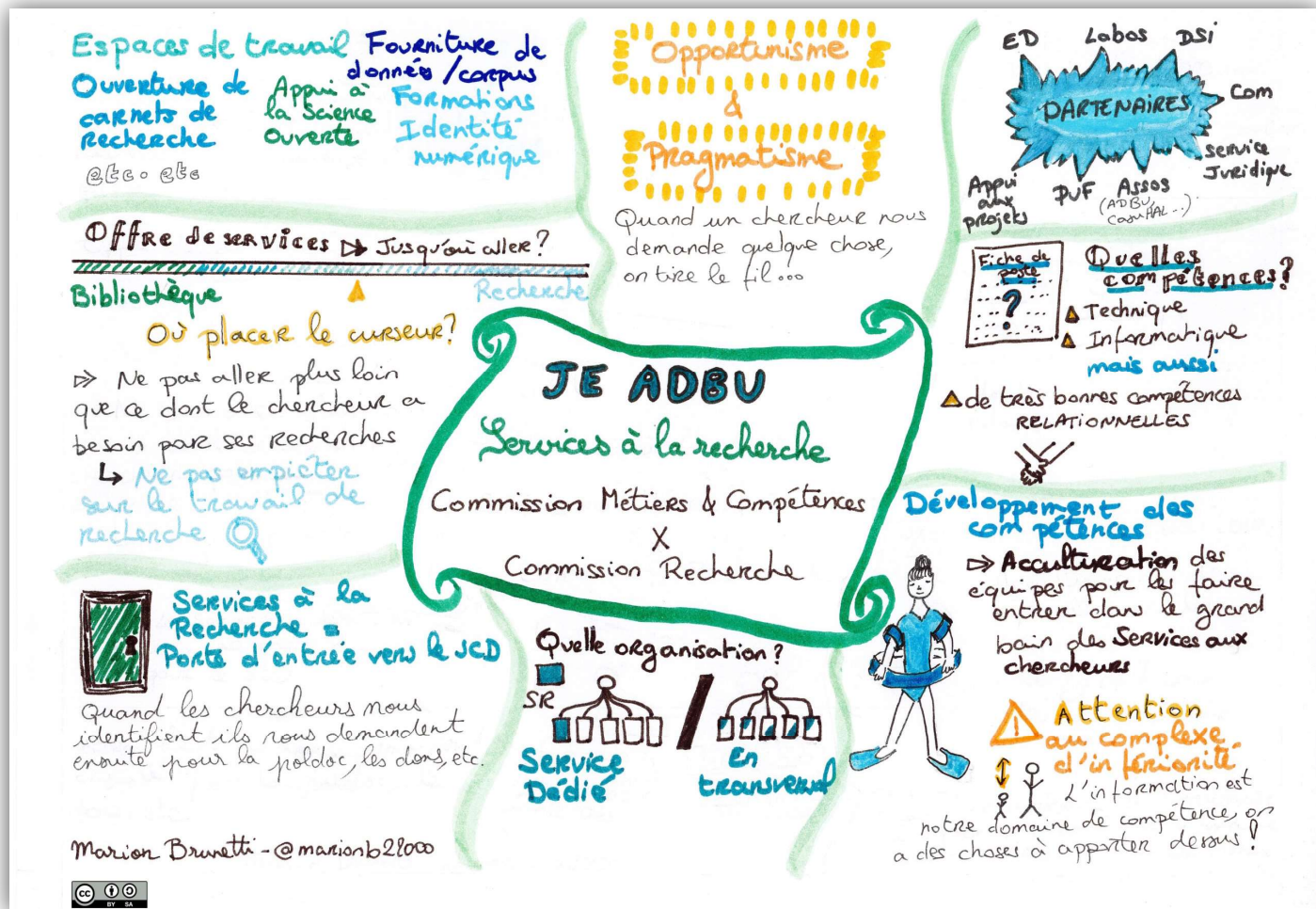
SCD de La Rochelle : <https://www.univ-larochelle.fr/actualites/un-nouveau-service-appui-a-la-recherche-a-la-bibliotheque-universitaire/>

SCD Lille : <https://bu.univ-lille.fr/etre-accompagne/pour-ma-recherche>

La BU de Cergy : <https://bibliotheque.cyu.fr/se-former/service-dappui-a-la-recherche>

L'université de Paris Nanterre : <https://recherche.parisnanterre.fr/service-de-la-valorisation-et-appui-a-la-recherche-615144.kjsp>

Conclusion



Pour aller plus loin :

CHARUEL, Solène. «Open access, open data en bibliothèque». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2016, n° 8. Disponible en ligne sur : <https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/open-access-open-data-en-bibliotheque-66444> . ISSN 1292-8399 (consulté le 17/07/2026)

Des données et des métiers : entre recomposition et évolution des savoir-faire, Arabesques, n° 116 janvier-mars 2025. Disponible en ligne sur : <https://dx.doi.org/10.35562/arabesques.4283> (consulté le 17/07/2026)

Enquête 2021 sur l'organisation des services à la recherche.ADBU. Disponible sur : <https://adbu.fr/commissions-thematiques/recherche-et-documentation> (consulté le 17/07/2026).

Les bibliothèques au service des chercheurs : anticiper, irriguer, accompagner, Arabesques, n° 95 octobre-décembre 2019. Disponible en ligne sur : <https://abes.fr/publications/revue-arabesques/arabesques-95/> (consulté le 17/07/2026).

Des données ouvertes pour une science ouverte : fertiliser l'écosystème de la recherche, Arabesque n°119 janvier-mars 2026. Disponible en ligne sur <https://dx.doi.org/10.35562/arabesques.4463> (consulté le 17/07/2026)